Benoit Santoire à l’émission Patrons en question

Benoit Santoire, Président de la Chambre nationale des commissaires de justice à l’émission Patrons en question



Benoît Santoire, Président de la Chambre nationale des commissaires de justice

Voir l’interview

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l’objet d’un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)